

PAR COURRIEL

Montréal, le 26 juin 2022

Monsieur Patrick Provost
Professeur titulaire à l'Université Laval
patrick.provost@crchudequebec.ulaval.ca

Objet : Demande de retrait d'une vidéo produite par le collectif Réinfo Covid Québec

Monsieur Provost,

Premièrement, nous sommes indignés d'apprendre que l'Université Laval vous a imposé des mesures disciplinaires en raison de votre prise de parole publique et vous menace même de sanctions supplémentaires. Votre suspension sans solde nous semble être une mesure draconienne et injustifiée, qui dénote un manquement au devoir de liberté académique qui devrait être le fondement de toute université et que l'Université Laval devrait défendre. Pourriez-vous nous faire suivre l'avis que l'Université Laval vous a transmis pour justifier le retrait de la vidéo?

Nous avons découvert récemment que l'Université Laval se présente comme une institution qui encourage la liberté académique de la profession enseignante et qui reconnaît qu'un débat de société est crucial pour nourrir l'analyse critique¹. Nous sommes donc extrêmement surpris et déçus de constater qu'elle se livre à la censure de ses professeurs et qu'elle empêche ainsi d'alimenter le débat public et scientifique.

Nous sommes également outrés d'apprendre que l'on vous demande de retirer notre vidéoconférence du 7 décembre 2021, dans laquelle vous apparaissez avec d'autres scientifiques et médecins² dans le but de transmettre des informations au public sur l'utilité, l'efficacité et les risques de la vaccination des enfants contre la COVID-19. À notre avis, il est du devoir moral et éthique de tout scientifique de présenter un avis critique et de discuter également des risques connus et/ou potentiels liés à la vaccination chez les enfants, même si leur discours va à l'encontre de celui véhiculé par des instances gouvernementales, et c'est ce que vous avez fait. Seule la confrontation des idées peut permettre une prise de décision qui soit libre et éclairée.

Sachez que nous avons consulté notre équipe d'avocats et qu'il est hors de question de retirer cette vidéo, car il en va de la liberté d'expression et du principe de précaution. Votre allocution y était rigoureuse, soutenue par une littérature scientifique à jour à ce

¹ « Protégeons la liberté académique » <https://www.ulaval.ca/notre-universite/liberte-academique>

² <https://rumble.com/embed/vo38x5/?pub=vc97t>

moment-là et revérifiée par nos comités scientifique et juridique. D'ailleurs, nous vous remercions d'avoir participé courageusement à cette initiative, d'autant plus que le contexte actuel au Québec n'est aucunement propice à questionner les mesures sanitaires et politiques, comme le confirme la présente démarche de l'Université Laval et la mesure imposée à votre endroit. Vous avez ainsi fait preuve d'une grande éthique professionnelle, et cela vous honore. Nous aimerions beaucoup que vous puissiez nous faire parvenir les bases scientifiques qui ont servi à prendre cette décision. Nous pourrions ensuite en discuter avec notre comité d'experts et faire les corrections en toute impartialité si cela s'avère nécessaire.

Nous vous rappelons que Réinfo Covid Québec est un collectif de bénévoles réunissant plus de 10 000 professionnels de la santé, scientifiques, médecins, avocats, universitaires et citoyens du Québec autour d'un objectif commun : la prise de parole des professionnels pour trouver des solutions justes et proportionnées à la crise sanitaire. Sa mission est également d'informer, de questionner et d'échanger, afin d'aider la population à prendre des décisions responsables et éclairées.

Retirer la vidéo à laquelle vous avez participé irait directement à l'encontre de notre mission. Bien au contraire, votre situation nous motive fortement à rendre le tout public à travers l'ensemble de nos moyens de diffusion devenus importants. En effet, la population a le droit de savoir quel traitement l'Université Laval vous réserve en tant que professeur titulaire de la Faculté de médecine. Nous considérons que votre expertise scientifique devait être et doit demeurer au service de la communauté qui manque cruellement d'informations balancées, nuancées et objectives depuis le début de cette crise. Il est temps de mettre fin au climat de censure dont vous n'êtes pas le seul à faire les frais.

Sachez que nous explorons aussi les moyens qui sont à notre disposition pour faire cesser les sanctions inacceptables auxquelles vous êtes exposé. Nous sommes donc à votre disposition pour discuter de l'aide que nous pouvons vous apporter dans la situation pénible dans laquelle les autorités vous ont plongé.

En toute solidarité,

Le comité coordonnateur du collectif Réinfo Covid Québec

Courriel : reinfo@reinfocovid.ca

Site web : www.reinfocovid.ca

C.C. Madame Sophie D'Amours, Rectrice

C.C. Monsieur Robert Beauregard, Vice-recteur exécutif et vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes

C.C. Monsieur Sehl Mellouli, Vice-recteur adjoint aux études et aux affaires étudiantes

C.C. Madame Caroline Sénécal, Vice-rectrice adjointe aux études et aux affaires étudiantes

C.C. Madame Eugénie Brouillet, Vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation

C.C. Monsieur Michel J. Tremblay, Vice-recteur adjoint à la recherche, à la création et à l'innovation

C.C. Madame Lyne Bouchard, Vice-rectrice à l'équité, à la diversité et à l'inclusion et aux ressources humaines

C.C. Monsieur Jean Lemay, Vice-recteur adjoint aux ressources humaines

C.C. Monsieur Rénaud Bergeron, Vice-recteur aux affaires externes, internationales et à la santé

C.C. Monsieur Yan Cimon, Vice-recteur adjoint aux affaires externes, internationales et santé

C.C. Monsieur André Darveau, Vice-recteur à l'administration

C.C. Monsieur René Lacroix, Vice-recteur à la coordination à la COVID